

Bâtir ensemble pour demain



Politique Familles et Aînés 2023-2026

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI



Mot de la mairesse



Notre première politique municipale Familles et Aînés voit maintenant le jour. Pour le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, l'élaboration et l'adoption d'une politique familiale municipale et la reconnaissance *Municipalité amie des aînés* (MADA) apparaissent les outils à privilégier pour inspirer nos décisions municipales. Notre politique familiale et son plan d'action se veulent un guide afin de bien orienter notre travail pour faire de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli un milieu de vie où les familles et les aînés sont au cœur de la communauté.

Réalisée avec l'aide du comité PFM-MADA et des citoyens de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, notre politique reflète bien notre volonté d'améliorer nos conditions socio-économiques, de garder nos aînés actifs et en santé dans la communauté ainsi que d'être une municipalité accueillante et attractive pour les nouvelles familles et les retraités. Elle propose de mieux profiter, toutes générations ensemble, des opportunités qu'offrent nos lacs, nos paysages et nos forêts. Bref, c'est la quiétude et le plein air à proximité des services et commerces des villes avoisinantes.

Jacynthe Patry

Mot de la conseillère responsable des questions Familles et Aînés

En tant que présidente, et au nom du comité PFM-MADA, c'est avec une grande fierté que nous vous présentons le fruit de plusieurs mois de travail. Le chemin parcouru pour définir nos axes d'intervention a nécessité une préparation rigoureuse. La recherche de données concernant notre population, notre territoire et son potentiel ainsi que les réponses des citoyens lors de la consultation publique nous auront permis de dresser un tableau représentatif de nos ressources ainsi que des attentes et des besoins de notre communauté face à la municipalité. C'est sur cette base que nous avons planifié nos actions municipales des trois prochaines années en faveur des familles et des aînés.



La démarche permettra aussi de développer une culture d'inclusion sociale, quels que soient l'âge ou les capacités des citoyens de notre municipalité. Notre nouvelle politique municipale Familles et Aînés démontre que les familles et les aînés sont omniprésents dans la façon de penser la municipalité, d'organiser les services et de soutenir la participation des citoyens.

Nancy Lefebvre

Comité Famille et Aînés

Le comité de pilotage, sous la direction de l'élue municipale responsable des questions Familles et Aînés, a été mandaté pour réaliser le projet. Il regroupe des citoyens engagés représentant les familles et les aînés de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli ainsi que des représentants de l'administration municipale. Le comité est accompagné par la coordonnatrice et des personnes-ressources de la MRC, les agentes du CISSS de Chaudière-Appalaches et il bénéficie du soutien technique d'Espace MUNI.



Le comité PFM-MADA de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli

- Nancy Lefebvre, élue responsable des questions Familles et Aînés
- Rock Sadoine, directeur général, greffier-trésorier et représentant administratif
- Sabrina Fortier, adjointe administrative et représentante municipale
- Luc Baillargeon, citoyen et représentant des familles
- Jacques Beaudet, citoyen et représentant des aînés

Le mandat du comité

Le comité doit élaborer et proposer au conseil municipal d'adopter le projet de politique Familles et Aînés de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli conçu en considérant les besoins des citoyens et les ressources de la municipalité.

Pour y arriver, le comité a :

- Dressé le portrait statistique de la population et l'inventaire des ressources disponibles;
- Consulté les familles et les aînés de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli pour connaître leurs besoins;
- Analysé les résultats des consultations;
- Intégré les objectifs de la Planification stratégique municipale 2022-2026;
- Associé le plan d'action 2023-2026.

Le comité assurera également le suivi du plan d'action en concertation avec le conseil municipal.

« Les membres du comité ont des bagages et des expériences riches et diversifiées. Ensemble, ils sont en mesure de cerner les enjeux ainsi que de recueillir les idées qui auront un impact pour un vieillissement actif et en santé des aînés et l'épanouissement des familles, et ce, dans la recherche d'un vivre-ensemble harmonieux et engagé », précise la présidente du comité, Mme Nancy Lefebvre.

Objectifs de la politique

Le *penser et agir Familles et Aînés* doit être à la base de toutes les décisions des élus de notre municipalité et soutenir leurs actions.

Notre politique Familles et Aînés permet de mieux structurer les actions, les mesures et les interventions municipales destinées aux familles et aux aînés. Les résultats de notre planification stratégique de 2022-2026 démontrent la volonté du conseil de développer un milieu de vie attractif grâce, entre autres, aux liens intergénérationnels.

Les plans d'action associés à cette politique proposent la planification d'une gamme d'activités et de services mieux adaptés aux besoins de nos citoyens actuels et qui correspondent aux attentes des futurs résidents.

Nos objectifs sont :

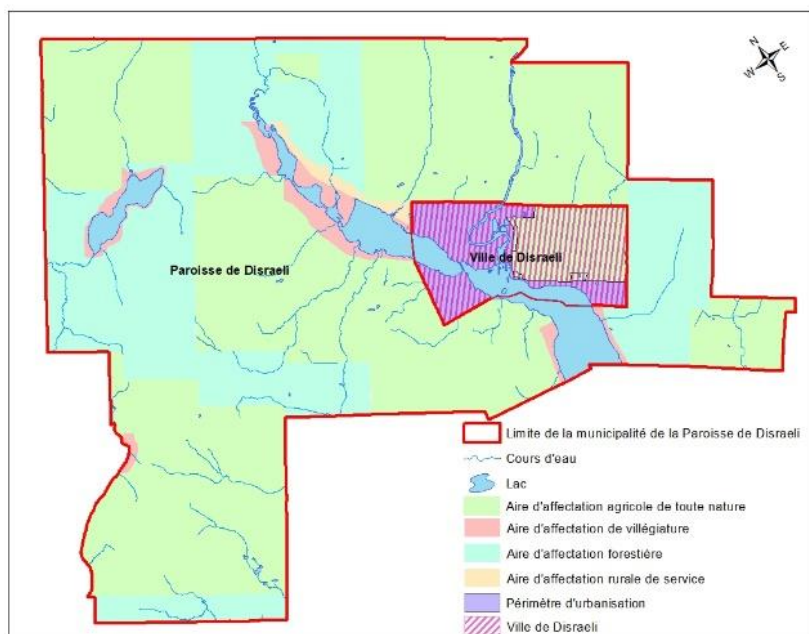
- Intégrer dans l'organisation municipale le *penser et agir Familles et Aînés*;
- Assurer un cadre de vie propice à l'épanouissement et à la participation des familles et des aînés;
- Maintenir nos aînés dans la communauté le plus longtemps possible en favorisant une vie saine et active;
- Améliorer l'offre de nos services municipaux en matière de loisirs, de culture, de sécurité, d'inclusion et de participation sociale;
- Mettre en valeur le potentiel de notre environnement;
- Valoriser le développement durable;
- Promouvoir le bénévolat et reconnaître l'implication de nos citoyens dans et pour la communauté;
- Vitaliser notre municipalité.

La Municipalité de la Paroisse de Disraeli aspire à embellir son milieu de vie avec un caractère unique favorisant la fierté, la mise en valeur de ses paysages et plans d'eau pour en faire une municipalité accueillante et ouverte.

Planification stratégique du conseil municipal 2022-2026

Portrait de la municipalité d'hier...

Il peut être surprenant de voir que deux municipalités voisines portent le même nom : une Ville et une Paroisse. C'est qu'à la création de Disraeli, le territoire n'appartenait qu'à une seule municipalité.



Entre 1883 et 1903, la population de Disraeli double tous les sept ans. Il en va de même pour le nombre d'industries. On se doit donc de fournir des services adéquats à tous les intervenants. L'activité principale du village de Disraeli converge autour de la gare de chemin de fer et dans le quadrilatère formé par les rues Laurier et Champoux. On peut comprendre que l'intérêt des élus municipaux se concentre autour du développement économique et commercial dans les limites du village, mais

les besoins pour l'ensemble du territoire entourant le cœur du village restent pressants.

C'est dans ce contexte que la Municipalité de la Paroisse de Disraeli voit le jour.

Après plusieurs mécontentements sur l'entretien des chemins du territoire, on voit poindre la scission dans les minutes de la Municipalité de Disraeli de 1904. À la fin de l'année suivante, l'élection d'un nouveau Conseil soutiendra la création de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, une entité administrative indépendante qui prendra en charge les besoins du territoire extérieur au cœur du village.

Ce territoire est immense. L'an 1906 marque les débuts du nouveau régime. La plupart des chemins de rangs sont en mauvais état. L'ampleur de la tâche est énorme et la majeure partie du budget de la nouvelle municipalité sera consacrée à l'entretien des chemins. Il n'y a pas que l'arrière-pays qui soit mal en point. Le tronçon de route entre Disraeli et Coleraine est un problème récurrent et quasi insoluble. Bien des efforts seront faits pour réussir à garder la route ouverte. Les niveaux fluctuants du lac, les crues, les ponceaux en bois plus ou moins adéquats dont l'état laisse à désirer font de cette route un marécage.

Le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli tiendra ses réunions à l'hôtel de ville de Disraeli pendant plusieurs décennies grâce à une entente de location.

Source : Disraeli, d'histoire et de mémoire

... à aujourd'hui

La Municipalité de la Paroisse de Disraeli compte maintenant 1 151 habitants permanents, auxquels s'ajoutent quelques centaines de résidents saisonniers en été. Elle a son propre hôtel de ville, sa propre identité et elle travaille toujours en partenariat avec la Ville de Disraeli afin de s'assurer que ses citoyens bénéficient des services et des ressources dont ils ont besoin.

Traversée de lacs et de rivières, elle se déploie en un vaste territoire de champs de forêts de plus de 92 km² entourant la Ville de Disraeli, considérée comme un pôle de services. Tout le charme de la Municipalité et sa qualité de vie découlent de ses paysages et des nombreuses opportunités d'activités de plein air pour les familles et les aînés.



Parc du Pouvoir



Passerelle



Sentier du Vieux-Barrage

La Municipalité a aménagé quatre parcs. Le Parc du Pouvoir, sur les berges de la rivière Saint-François, offre une aire de repos avec balançoire et est relié au Sentier du Vieux-Barrage par une passerelle. Le parc de la Bricade offre une halte avec tables de pique-nique. Le Parc du Pansu offre des jeux de fers. Enfin, il y a un débarcadère et une aire de repos au Lac-de-l'Est. En collaboration avec la Ville de Disraeli et Sainte-Praxède, la Municipalité de la Paroisse de Disraeli a contribué au développement d'un sentier multifonctionnel au bord de la rivière Saint-François, le Sentier du Vieux-Barrage, où les jeunes et les familles peuvent pratiquer la randonnée, la raquette et le vélo hors-piste.



Débarcadère du Lac-de-l'Est



Parc du Pansu



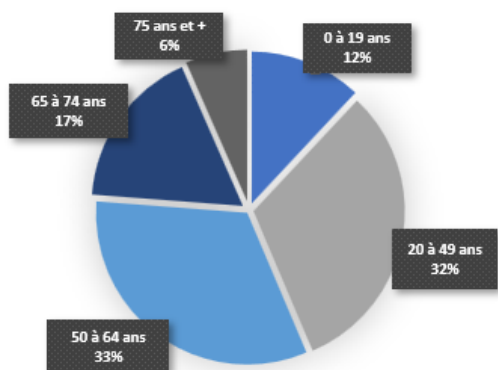
Parc de la Bricade

Depuis quelques années, la Municipalité de la Paroisse de Disraeli a une entente avec la Ville de Disraeli selon laquelle ses citoyens ont accès aux activités de la Ville au même prix que les résidents. La Municipalité a aussi une politique de remboursement de la surprime lors d'inscription aux activités sportives offertes par Thetford Mines et par Saint-Joseph-de-Coleraine ainsi qu'une politique de remboursement pour des couches lavables. La Municipalité met annuellement sur pied un marché pour *La journée des petits entrepreneurs*, événement visant à stimuler l'entrepreneuriat chez les jeunes. Cette année, la Municipalité a organisé avec grand succès sa première fête de la Rivière.

Portrait de la population

La population connaît un léger accroissement depuis 2016. Le nombre de citoyens à la Municipalité de la Paroisse de Disraeli est passé de 1 123 à 1 163 en 2021, soit une augmentation de 40 personnes.

Répartition de la population selon l'âge



L'arrivée des saisonniers fait augmenter la population de 40 % en été. Toutefois, on constate depuis les dernières années que les résidents saisonniers tendent à rénover leurs chalets afin de s'y établir de façon permanente à leur retraite. Cependant, cette tendance pourrait s'étendre également aux jeunes adultes en raison des opportunités de télétravail.

Actuellement, la moyenne d'âge est de 47,8 ans. La population est majoritairement composée d'adultes de 50 à 64 ans, de personnes seules et de couples sans enfant. La Municipalité compte peu de jeunes citoyens

de 30 ans et moins, avec seulement 12 % de la population qui ont entre 0 et 19 ans.

L'enjeu est donc de miser sur les atouts de la municipalité, la qualité de vie, la rétention des emplois et les partenariats avec les municipalités environnantes concernant les services pour attirer et retenir de jeunes familles et des retraités.

Les 65 ans et plus représentent 23,8 % de la population de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, soit un taux plus bas que celui de la MRC des Appalaches. Ce groupe est formé principalement de retraités.

Malgré un taux de vieillissement assez élevé dans la MRC (11,8 %), le groupe des 75 ans et plus représente seulement 6,6 % de la population de la municipalité. Cela s'explique par l'absence d'installations adaptées et de résidences pour aînés sur le territoire de la municipalité ainsi que par la nécessité de posséder une voiture pour l'accès aux divers services présents dans les municipalités voisines.

La communauté de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli est favorisée socialement et compte moins de personnes séparées, divorcées, veuves et vivant seules que dans l'ensemble de la MRC. Toutefois, 41 % de la population a un taux de scolarisation faible et des revenus plus bas que dans la MRC. Les hommes sont un peu plus nombreux et forment 55 % de la population. Ils sont toutefois plus âgés et moins scolarisés que les femmes et ont davantage de faibles revenus.

L'indice de vitalité de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli se situe dans le quatrième quintile, en tenant compte du taux de travailleurs peu élevé, du revenu total médian des particuliers qui est plutôt faible et du taux d'accroissement bas de la population sur cinq ans.

L'environnement naturel diversifié et la tranquillité du village offrent une très agréable qualité de vie ce qui explique le bas taux de mobilité. Le maintien des aînés au-delà de 75 ans passera ainsi par les opportunités de favoriser le vieillissement actif et l'attractivité des nouvelles familles par la mise en valeur et le potentiel récréatif des paysages et des lacs à proximité des services des villes de Disraeli et Thetford Mines.

Définition de la famille

La famille se définit par les valeurs qui guidant les relations entre ses membres telles que le sentiment de sécurité et d'appartenance, le support aux responsabilités des parents, la reconnaissance à l'égard des aînés, la transmission des compétences et des connaissances ainsi que la sensibilisation à la protection et à la préservation de leur environnement.



La famille demeure le premier lieu d'apprentissage, de transmission de valeurs, de socialisation des individus et de développement de ses membres où chacun s'adapte et prend conscience de

la condition et des besoins des autres afin d'évoluer dans le monde actuel et ainsi continuer à contribuer au développement des générations futures.



Bien que les liens intergénérationnels y soient toujours présents, le concept de famille évolue dans diverses configurations : monoparentalité, homoparentalité, biparentalité, famille d'accueil ou recomposée, à l'intérieur desquelles ses membres se soutiennent réciproquement à tous les stades de leur évolution.

Caractéristiques des aînés

Les aînés de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli se caractérisent en premier lieu par leur autonomie. Choisir de s'établir, de demeurer ou de revenir à l'âge de la retraite à la Municipalité de la Paroisse de Disraeli pour profiter des charmes de la vie rurale et riveraine suppose que les résidents



possèdent une voiture. Ils doivent être en mesure de se déplacer dans les villes environnantes pour accéder aux infrastructures sportives et culturelles, aux commerces ainsi qu'aux différents services (financiers, de santé, etc.). Dans le cadre de la politique Familles et Aînés de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, l'âge de référence pour les aînés a été fixé à 55 ans.



Valeurs

Les valeurs du conseil municipal sont la transparence, l'écoute et la collaboration. D'abord, être à l'écoute des citoyens pour comprendre les besoins. Donner toute l'information et ne pas craindre d'échanger avec les citoyens. Lorsque l'on a donné toute l'information, la collaboration est beaucoup plus facile et cela permet d'avancer. Comme on dit : « Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin ». L'engagement citoyen est un gage de prospérité.

Les valeurs qui soutiennent la politique Familles et Aînés sont le respect et l'inclusion, l'implication ainsi que l'écoresponsabilité. Le respect est obligatoire dans toutes les relations entre humains et puisqu'il s'agit d'une politique familiale et MADA, on se doit d'inclure tous les citoyens. L'implication et l'écoresponsabilité sont en lien avec ce qui distingue la municipalité en tant que pôle vert du secteur sud soit son environnement naturel de qualité.

La participation citoyenne, l'entraide et le développement durable soutiennent plus précisément les actions associées à la politique Famille et Aînés. Les citoyens doivent adhérer à la démarche municipale et la meilleure façon de le démontrer est en participant. Le développement durable oblige à avoir une vision à long terme pour le futur.

Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli



De gauche à droite : Mme Nancy Lefebvre (conseillère), M. Alain Perreault (conseiller), M. Daniel Béliveau (conseiller), Mme Jacynthe Patry (maire), M. Samuel Fortier (conseiller), M. François Fortier (conseiller) et M. Michel Bourgault (conseiller).

Sondage

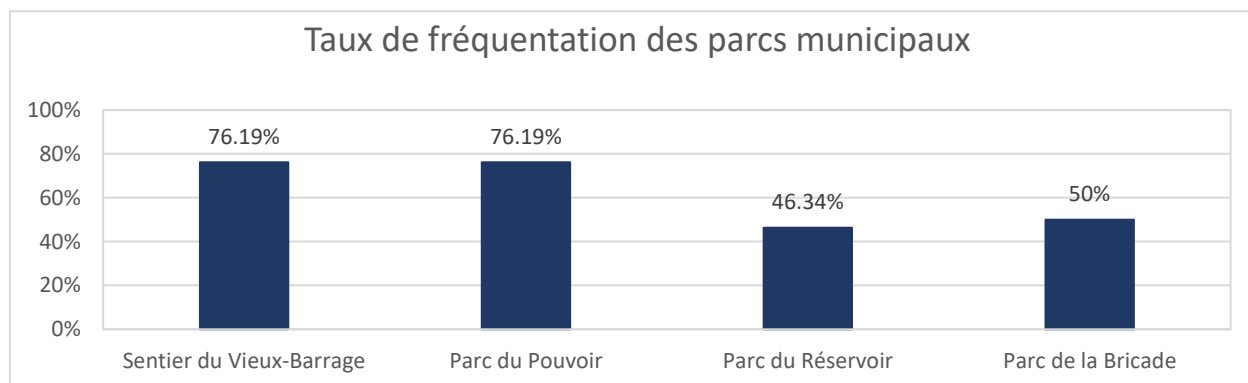
Le comité PFM-MADA de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli a préparé un sondage afin de connaître les besoins et les commentaires de la population sur les interventions municipales à considérer dans les neuf champs d'action de la politique Familles et Aînés. Il a été diffusé dans l'infolettre municipale, le site web et sur la page Facebook de la Municipalité. Les résultats ont été très utiles pour faire le diagnostic de la communauté et élaborer une politique Familles et Aînés ainsi qu'un plan d'action qui collent à la réalité de la Municipalité.

Portrait des répondants

La majorité des répondants sont des résidents permanents vivant en zone de villégiature âgés de plus de 29 ans. Tous sont propriétaires. Dans l'échantillon, 65 % des gens vivent en couple, près de 29 % ont des enfants, la majorité des gens sont diplômés et les deux tiers sont retraités. Tous s'entendent pour dire qu'ils ont choisi de vivre dans la Municipalité de la Paroisse de Disraeli pour son milieu de vie agréable et 44 % des répondants sont originaires de la région.

Faits saillants

Les principaux lieux fréquentés sont l'aréna, la piscine et la piste cyclables des municipalités à proximité ainsi que les parcs de la Municipalité soit le Sentier du Vieux-Barrage, le Parc du Pouvoir, le Parc du Pansu et le Parc de la Bricade. Les parcs sont les lieux les plus rassembleurs de la Municipalité. Différentes améliorations aux aménagements des parcs ont été proposées telles que l'ajout de toilettes, de bancs, de tables et de supports à vélo.



En ce qui concerne la sécurité lors de déplacements à pied et à vélos, les répondants ont exprimé une inquiétude quant aux accotements étroits et à la vitesse des véhicules. Cependant, plus de 90 % s'entendent pour dire que le milieu de vie dans la Municipalité de la Paroisse de Disraeli est sécuritaire.

Champs d'intervention

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le vieillissement actif est un processus consistant à optimiser les opportunités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'améliorer la qualité de vie pendant la vieillesse. Ces trois aspects se retrouvent dans les neuf champs d'intervention de la démarche proposée par le ministère de la Famille et le Secrétariat aux aînés qui déterminent conjointement les objectifs de la politique Familles et Aînés de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli. Ce sont :

- Les communications et l'information;
- Les espaces extérieurs et les bâtiments;
- L'habitat et le milieu de vie;
- Les loisirs;
- La participation sociale;
- Le respect et l'inclusion sociale;
- La santé et les services sociaux et communautaires;
- La sécurité;
- Le transport et la mobilité des personnes.

La politique Familles et Aînés touche l'ensemble des activités de la Municipalité. À la suite des résultats du sondage auprès des citoyens et de l'analyse du comité PFM-MADA de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, la politique s'est développée autour de trois principaux axes d'intervention. Ces trois axes sont étroitement liés à ceux identifiés par les élus et la direction lors de l'élaboration de la récente planification stratégique municipale 2022-2026 et ils sont associés aux besoins exprimés par les citoyens dans le cadre du sondage et des travaux du comité local PFM-MADA.

Milieu de vie et espaces extérieurs

Le champ d'intervention milieu de vie vise à attirer et à retenir les familles ainsi qu'à maintenir les aînés plus longtemps dans leur milieu de vie. Il a été jumelé aux espaces extérieurs, car les infrastructures doivent être bien entretenues et adaptées. Les espaces extérieurs ont également été ciblés pour la préservation des lacs présents sur le territoire.

Loisirs

Une partie du champ d'intervention loisirs couvre évidemment la planification ainsi que la coordination d'activités de loisirs. Cependant, les objectifs ciblent davantage le développement, l'entretien ainsi que l'animation des sentiers et des parcs, car la Municipalité souhaite encourager le vieillissement actif de sa population.

Vie communautaire, participation sociale et communication

Le champ d'intervention vie communautaire et participation sociale a plusieurs objectifs dont la reconnaissance de l'implication bénévole, l'offre d'activités visant à resserrer les liens entre les citoyens et les citoyennes, ainsi que l'offre d'occasions et de lieux de rassemblement qui tiennent compte des besoins des jeunes et des aînés. Ce champ a été jumelé à celui de la communication pour la promotion des attraits et des activités de la Municipalité. Il vise également le maintien, l'amélioration et la diversification des moyens de communication en matière d'informations à donner aux aînés et aux familles.

Mise en œuvre et suivi

Dans le but d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique Familles et Aînés, l'actuel comité local de la PFM-MADA se rencontrera semi-annuellement ce qui permettra d'effectuer des ajustements au besoin. Dans un souci de poursuite de la démarche et de pérennité, les membres actuels, soit l'élue municipale responsable des questions Familles et Aînés, les représentants de la direction et des services municipaux ainsi que les citoyens représentants les familles et les aînés s'engagent à assurer leur relève et la transition.

Conclusion et remerciements

L'élaboration de cette politique témoigne de la volonté, du travail, de la passion ainsi que de l'effort accordé par les membres du comité Familles et Aînés de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli.

Nous tenons à remercier les familles, les aînés ainsi que tous les citoyens et les citoyennes qui nous ont accordé du temps afin de nous faire part de leurs commentaires constructifs, leur vision d'avenir et leurs suggestions éclairées pour leur milieu.

Finalement, nous tenons à remercier le ministère de la Famille, le ministère de la Santé et des Services sociaux pour leur soutien financier ainsi que la MRC des Appalaches, le CISSS de Chaudière-Appalaches et Espace MUNI pour leur accompagnement dans la réalisation de la démarche collective de la politique familiale municipale et de la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA).